

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES
Séance plénière du 17 février 2022 à 10h00
« Regard international sur les retraites »

Document N° 6
<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

Panorama des pensions 2021 : Comment la France se situe-t-elle ?

OCDE, Éditions OCDE, 6 p.

Peu d'impact de la COVID-19 sur le montant des pensions

Le système de retraite français offre une bonne protection qui se traduit par un revenu disponible moyen élevé pour les plus de 65 ans en comparaison internationale et un taux de pauvreté parmi les plus bas. Comme dans la plupart des pays de l'OCDE, les pensions des retraités actuels ont été protégées durant la crise sanitaire, et leur revenu relatif se serait temporairement accru. Les droits à la retraite des salariés ont été peu affectés malgré le recours intensif au chômage partiel grâce aux subventions de l'État, aux instruments habituels amortissant les effets des chocs économiques et à des reports de cotisation.

La récession économique s'est traduite par une forte dégradation conjoncturelle du solde financier des retraites, atténuée légèrement par les économies engendrées par l'excès de mortalité des personnes âgées. Ce déficit a été financé par les fonds de réserve et une reprise supplémentaire de dette par la CADES dont la durée de vie a une nouvelle fois été prolongée (jusqu'en 2033).

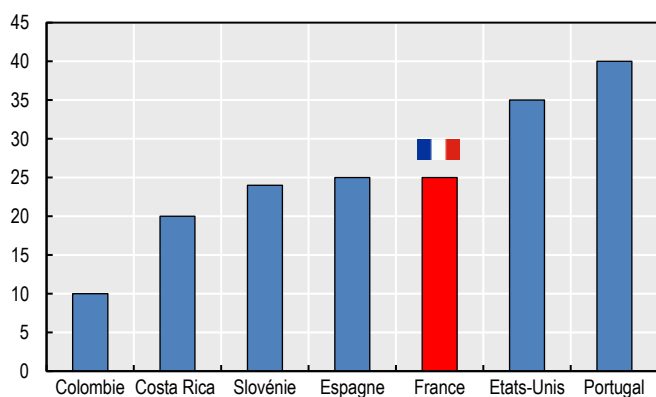
Abandon de la réforme systémique

Aucune mesure significative n'a été prise en France dans le domaine des retraites au cours des deux dernières années. L'action politique s'est concentrée sur l'adoption du système universel par points, qui a été abandonné en mars 2020 dans le contexte sanitaire et après de vives contestations. Le système de retraite reste donc extrêmement complexe et fragmenté, sans perspective claire d'amélioration.

En se référant aux 25 meilleures années pour calculer les pensions dans le secteur privé (et aux 6 derniers mois dans le secteur public), la France fait partie des sept pays de l'OCDE qui ne prennent pas en compte l'ensemble de la carrière, ce qui induit des effets antiredistributifs. Parmi les mesures décidées récemment (octobre 2021) figure l'indexation de la valeur du point à l'Agirc-Arrco de 0,5 point inférieure à la règle calée sur l'évolution des prix hors tabac, décidée afin d'améliorer la situation financière du régime.

Seuls quelques pays ne prennent pas en compte les salaires sur l'ensemble de la carrière

Années utilisées pour le salaire de référence, secteur privé, futur



Source: *Panorama des pensions*.

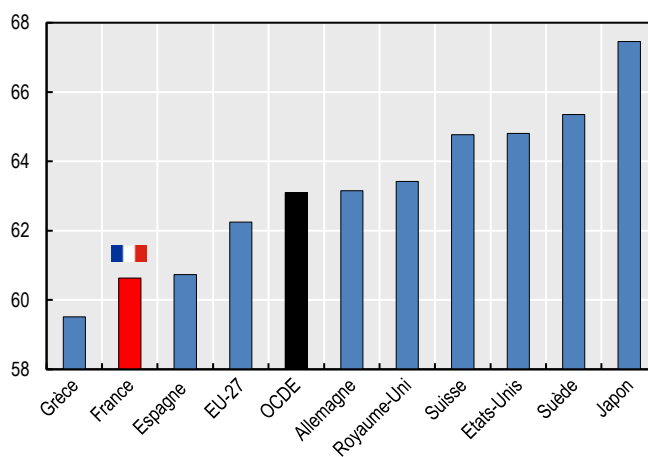
De nombreuses sorties précoces du marché du travail

Avant la pandémie, le rythme des gains de longévité poursuivait une tendance baissière pour les femmes en France. Les pays de l'OCDE connaissent en moyenne un ralentissement depuis 2010 environ, à la

fois pour les femmes et les hommes, même si l'allongement de la durée de vie reste rapide notamment chez les hommes. Néanmoins, la déformation de la structure démographique liée au vieillissement s'est accélérée depuis 2010 en France, et devrait continuer à un rythme élevé au cours des deux prochaines décennies.

Les dépenses de retraite se sont accrues de 2,2 points de PIB depuis 2000 (et avant la COVID-19) contre 1,5 point en moyenne dans les pays de l'OCDE. L'amélioration de l'emploi, notamment grâce aux réformes de retraite passées, a permis de limiter cette hausse qui aurait atteint 3,3 points en France sous le seul effet de la démographie. La pression du vieillissement sur les dépenses va rester aiguë : repousser l'âge de sortie du marché du travail est un enjeu essentiel qui peut permettre d'améliorer les perspectives financières sans nuire au niveau des pensions. Or, malgré une amélioration tendancielle, les taux d'emploi décrochent brutalement après 60 ans en France. En conséquence, l'âge moyen de sortie du marché du travail reste parmi les plus faibles de l'OCDE - 2,5 années en deçà de la moyenne.

L'âge moyen de sortie du marché du travail est très bas



Source : [Figure 6.4](#)

Pas d'ajustement automatique en France

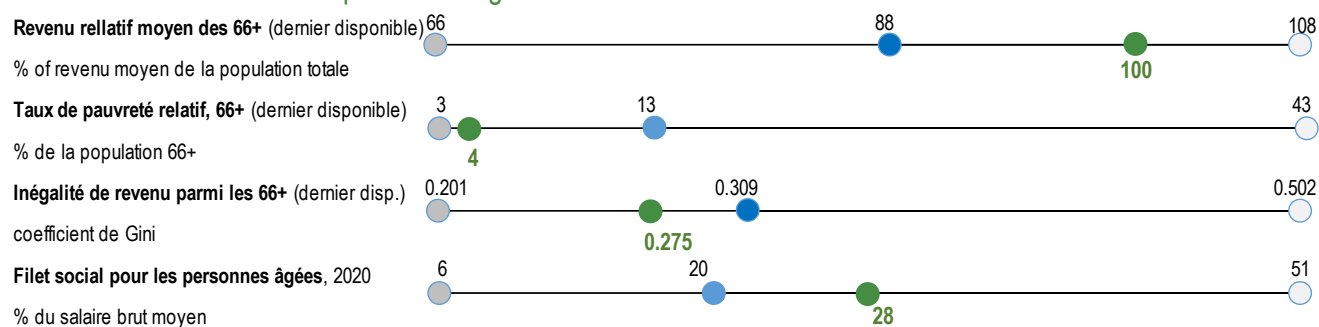
Les mécanismes d'ajustement automatique jouent un rôle essentiel pour faire face à l'impact du vieillissement. Par rapport à l'alternative que représentent des changements discrétionnaires répétés de la valeur des paramètres, ces mécanismes peuvent être conçus pour produire des changements moins erratiques, plus transparents et plus équitables entre les générations. Ils réduisent également le coût politique du maintien de la viabilité financière.

Environ deux tiers des pays de l'OCDE ont recours à des mécanismes d'ajustement automatique au-delà des règles d'indexation standards. La Suède et la Finlande ont les instruments les plus développés dans ce domaine. La Suède mêle ajustements des pensions à l'espérance de vie dans les comptes notionnels et mécanisme d'équilibre financier à long terme. De plus, la Suède envisage d'introduire un lien entre les paramètres d'âge et l'espérance de vie à partir de 2026. Sept pays de l'OCDE ont introduit un lien entre âge de la retraite et espérance de vie, y compris la Finlande qui ajuste aussi le montant des pensions à l'espérance de vie dans son régime à prestations définies. La Finlande complète ces mesures par un mécanisme d'équilibre ajustant les taux de cotisation si nécessaire.

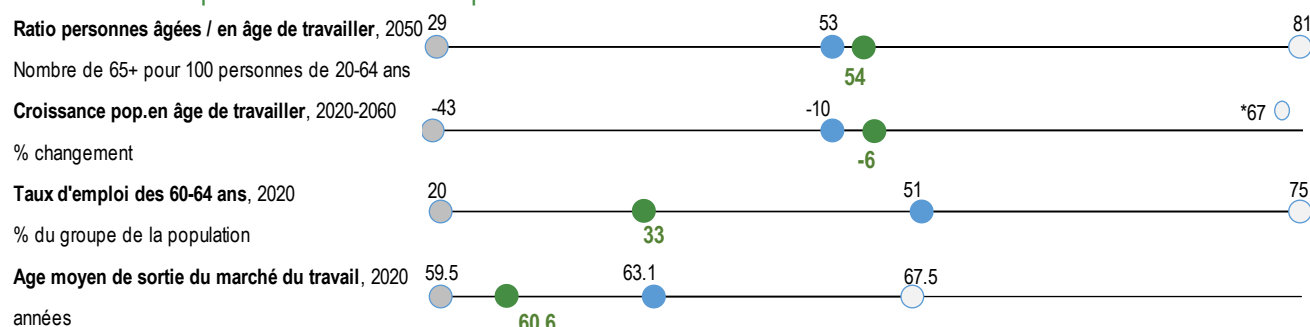
La France fait partie du tiers des pays de l'OCDE qui n'ont aucun de ces mécanismes. Cependant, jusqu'à la génération 1960, la durée d'assurance requise pour le taux plein dans le régime général augmentait de façon à stabiliser le partage entre temps de travail et temps de retraite. Entre les générations 1960 et 1973, l'augmentation de la durée de cotisation se poursuit mais à un rythme prédéfini pour atteindre 43 ans vers 2035 puis se stabiliser. L'attrait de cette mesure puissante est de réduire automatiquement le taux d'annuité pour maintenir le taux plein à 50%. En France, les paramètres d'âge ne sont pas liés à l'espérance de vie et aucune modification du système n'est prévue après 2035. Or, les projections de l'espérance de vie à 65 ans

tablent sur une augmentation entre 2,5 et 3 ans d'ici 2050. En 2050 les personnes âgées de 65 ans devraient vivre 8 ans de plus qu'au début des années 1980 lorsque l'âge de la retraite fut baissé à 60 ans. Ainsi, un âge minimum qui serait maintenu à 62 ans (60 ans pour le dispositif carrières longues) paraît très bas, même lorsque l'on ignore l'effet du vieillissement des générations du baby-boom. De plus, le morcellement des règles des différents régimes ne permet pas d'espérer pouvoir piloter le système à partir d'un mécanisme d'équilibrage automatique : la fragmentation actuelle favorise l'opacité de la gestion financière du système de retraite français.

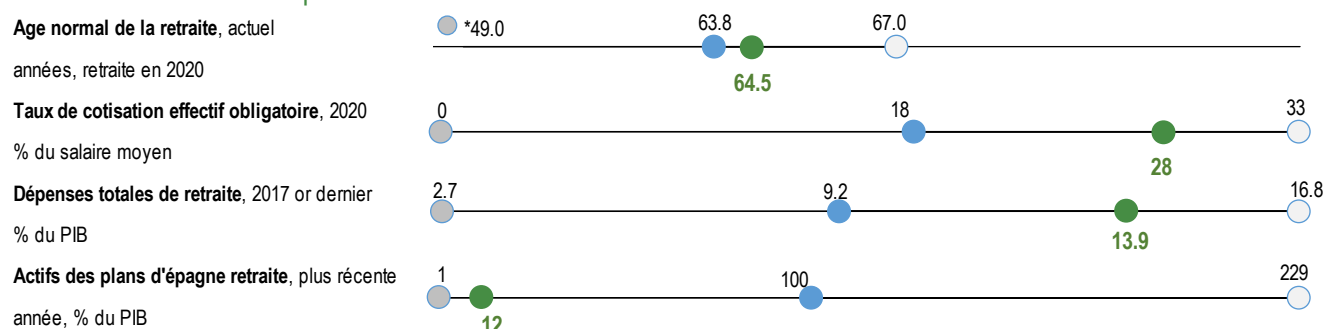
Haut niveau de revenus des personnes âgées



Viellissement rapide et faible taux d'emploi des seniors



Des cotisations et des dépenses de retraite élevées



Des taux de remplacement proches de la moyenne des pays de l'OCDE

